

## *L'histoire entre la mémoire et l'oubli*

Jean-Noël JEANNENEY<sup>1</sup>

Merci pour la chaleur de votre accueil. J'ai plaisir à participer à ces travaux savants ; je m'en réjouis parce qu'il se peut bien que, sur le sujet que vous traitez, une confrontation entre nos deux disciplines soit enrichissante, alors qu'elle n'est pas assez fréquente.

Pas fréquente ? Certes, des travaux, souvent brillants, retracent la longue durée de la psychanalyse, ses étapes, ses

---

1. Professeur émérite des universités, historien de la politique, de la culture et des médias, ancien ministre. Il a été président-directeur général de Radio France et de Radio France Internationale entre 1982 et 1986. Il a travaillé pour des chaînes de télévision, auteur d'une vingtaine de documentaires. De 2002 à mars 2007, il a présidé la Bibliothèque nationale de France et il s'est attaché, dans cette fonction, à contrer le risque de déséquilibre que le projet Google de numérisation universelle des livres pouvait faire courir aux dépens des autres cultures que l'anglo-saxonne. Il est producteur de l'émission *Concordance des temps*, sur France Culture, depuis vingt ans, chaque samedi matin. Il a écrit pour la scène un dialogue politique imaginaire entre Georges Mandel et Léon Blum, emprisonnés ensemble en Allemagne en juin 1944 : une pièce intitulée *L'Un de nous deux*, qui est jouée actuellement au théâtre du Petit-Montparnasse. La fiction, l'Histoire, la réalité, l'oubli sont au cœur de son activité intellectuelle. Enfin, il vient de faire paraître aux Éditions Gallimard, au sujet de la crise que nous traversons, un « Tract » intitulé *Virus ennemi* et aux éditions du Seuil le premier tome de ses *Mémoires, Le rocher de Süsten, 1942-1982*.

154 *Mémoires : se souvenir, oublier*

hautes figures et son influence au-delà d'elle-même. Ils font éminemment partie de l'histoire culturelle considérée en général, qui est elle-même en plein essor, chez nous, depuis deux ou trois générations. Mais ces écrits étant dus d'ordinaire à des auteurs dont l'activité majeure se concentre dans le champ de la psychanalyse, la question se pose pour nous, qui sommes ailleurs, de l'utilisation de votre savoir et de votre expérience afin de servir nos recherches dans d'autres domaines que le vôtre. Or je dois dire que ma génération a éprouvé quelque déception à cet égard. J'avais, voilà trente-cinq ans, lu avec intérêt le livre de Saul Friedländer intitulé *Histoire et Psychanalyse*, un essai sur « les possibilités et les limites d'une psychohistoire » (c'était son sous-titre). Il s'efforçait, sortant personnellement d'une thérapie, de passer de l'individuel, son expérience, à un registre collectif. Or lui-même reconnaît dans ses mémoires ultérieurs qu'il a éprouvé cela comme une impasse, faute d'un lien clair entre les deux. Nécessité essentielle pourtant. Car nous nous mêlons beaucoup du collectif – même si nous ne négligeons pas les biographies – alors que vous êtes voués (c'est en tout cas le sentiment que j'ai éprouvé en écoutant certains exposés de ce matin) à travailler surtout sur une série de cas individuels.

L'autre ouvrage qui me frappa, dans les années soixante, fut la biographie, parue en 1967, du président des États-Unis Woodrow Wilson, signée par l'ambassadeur William Bullitt en même temps que par Freud lui-même (une publication posthume, bien sûr, dans son cas). Je dois dire qu'il nous parut impossible, placés devant cette psychanalyse d'un mort, de faire le lien entre ce que Freud et Bullitt pouvaient décrire des motivations profondes, enracinées dans l'enfance chahutée de Wilson, et la manière dont il avait négocié le traité de Versailles, en 1919, avec Clemenceau et Lloyd George.

Au demeurant, je ne vois rien là qui doive décourager de reprendre les choses à nouveaux frais pour esquisser une confrontation entre nous. Le thème de votre rencontre y est favorable. La mémoire et l'oubli, voilà bien, en effet, une donnée qui est au cœur de notre propre tâche. Notre métier se collète toujours, par sa nature même, avec les divagations de la mémoire et elle se définit contre les puissances de l'oubli. Je me propose de décliner devant vous, à partir de là, une réflexion en trois mouvements. Pour rappeler d'abord que nous devons, nous autres historiens, nous accommoder constamment de la force du hasard dans l'émergence et la préservation des sources et des traces ; ensuite que nous répondons parfois, comme vous-mêmes, aux injonctions du corps social – car nous avons une responsabilité civique ; enfin que nous rencontrons souvent, chez les personnages ou les groupes que nous scrutons, le piège du mensonge des mémoires, qu'il soit délibéré ou inconscient : celui-ci, visiblement, ne vous est pas étranger.

Quant à l'incertaine pérennité des traces, un exemple que nous aimons à citer et qui a été mis en lumière, notamment, par l'historien belge Jean Stengers, consiste en la grande part de la chance dans la préservation des textes de l'Antiquité gréco-romaine, grâce soit aux monastères qui en avaient conservé une partie, en les recopiant, soit aux traductions qui étaient passées par le monde musulman. Cette histoire-là est marquée puissamment par le hasard, celui-ci ayant décidé largement que des textes soient sauvés et d'autres pas. Ceux qui ont disparu laissent des béances qu'il faut combler. Cette constatation à propos de l'Antiquité s'élargit à toutes les périodes et à toutes les situations, politiques, économiques, sociales ou religieuses dont l'histoire se saisit. S'est-il trouvé ou non un témoin, un tabellion, un espion ou encore, de nos jours, un téléphone portable, un magnétophone, une caméra de surveillance ? Contingence toujours... Je songe que le

156 *Mémoires : se souvenir, oublier*

hasard des signes qui subsistent à long terme dans les âmes ne vous est peut-être pas inconnu – quitte à chercher à en compenser, au quotidien, les incertitudes.

Les sources sont toujours parcellaires par nature. Toute caméra fixe laisse des recoins dans l'ombre. Ce qui conduit à disqualifier, pour nous, et depuis belle lurette, une histoire « positiviste » alignant des faits avérés selon un récit linéaire qui serait, en somme, préétabli à partir de ces seules traces et qui se rêverait complet. Il revient à l'histoire de remplir ces béances, en quoi la rigueur de l'enquête est forcément complétée par l'imagination de l'enquêteur – une imagination qui n'est certes pas livrée à elle-même, mais qui est au travail dialectique constante avec l'établissement des faits, indispensable pour interpréter ceux-là comme pour éclairer des causalités. Vous attachez-vous, psychanalystes, à combler de tels espaces vides ? À vous de nous le dire.

Dans cette ligne surgit l'uchronie, autrement dit l'histoire-fiction, l'histoire *what if*, comme disent les auteurs anglo-saxons : on change un fait, souvent minuscule, dans ce qui advint et on imagine ce qui se serait passé en conséquence, virtuellement. Cet exercice n'est pas seulement un jeu intellectuel plaisant, c'est aussi une façon de décliner une réflexion sur ce qui fut et ce qui ne fut pas, sur tel détail qui a fait diverger le destin et sur d'autres qui ne l'ont pas fait. Ce processus vous est-il étranger ? J'ai tendance à ne pas le croire.

La deuxième réflexion, quant à la mémoire et à l'oubli, concerne les injonctions adressées à l'historien par le politique et le corps social. Voilà ce qu'on peut appeler la gestion publique de l'oubli. À la fin de l'*Antigone* de Sophocle, au moment où s'achevait la nuit de toutes les haines entre les protagonistes, le chœur s'écriait : « Des combats d'aujourd'hui il faut installer l'oubli. » On devrait cela, contre la mémoire, non pas dans l'intérêt des coupables, mais au profit

de la collectivité tout entière, pour un mieux-vivre ensemble, pacifié. En 403 avant Jésus-Christ, à Athènes, les Trente, régime de dictature oligarchique, ont été balayés par le retour des démocrates dans la Cité, et Aristote raconte qu'on a forgé une loi interdisant de rappeler les mauvais événements du passé. On *décrétait* l'oubli : il était interdit de « rappeler les choses mauvaises » (*mè mnesikakein*) et Aristote rapporte même qu'on aurait condamné à mort un citoyen qui avait violé cet oukase. Tout récemment encore s'est posée la question de l'amnistie à la suite de nos déchirements nationaux. « Oublions ces moments où les Français ne s'aimaient pas ! », s'écria le président Pompidou en 1972 dans le cours d'une conférence de presse restée fameuse.

L'oubli imposé... Quelques années plus tôt, dans les années 1960, la journaliste Michèle Cotta avait publié un livre sur les collaborateurs sous l'Occupation et elle avait raconté les méfaits de l'un d'entre eux qui avait collaboré à *Je suis partout* et avait appartenu ensuite à la Waffen SS. Ce personnage avait attaqué l'auteure en affirmant qu'il était inadmissible de relater des faits amnistiés et qui eussent dû, par conséquent, être effacés de la mémoire collective. La justice trancha en faveur de Michèle Cotta en statuant à bon escient que l'on ne pourrait pas écrire l'histoire si l'on décidait que de grands pans seraient, par force, sous l'effet d'une amnistie, rejetés dans l'oubli et interdits à la restitution du passé. Je me demande si, dans un tout autre cadre, cette tension ne vous est pas également familière.

Au même chapitre de la gestion délibérée de l'oubli (ou d'une déformation consciente de ce qui fut), on peut verser les incitations exprimées aux historiens de servir, selon un patriotisme dévergondé et dans des conjonctures spécifiques, un déséquilibre dans le traitement de la mémoire. Un seul exemple, ridicule, mais topique : en 1914-1918, un professeur d'histoire du Moyen Âge à la Sorbonne, Christian

158 *Mémoires : se souvenir, oublier*

Pfister, avait expliqué dans une revue savante qu'il suffisait de regarder la statue de Vercingétorix à Alésia et de la comparer, sur le site du Teutoburger Wald, à celle d'Arminius, le vainqueur des légions de Varus au temps d'Auguste, pour constater que le premier était un héros, le second un bandit. Notable contribution au bourrage de crâne, quelque part entre la mémoire et l'oubli.

Par quoi l'on est conduit à mon troisième point, à l'histoire conçue comme une lutte contre le mensonge politique, selon toutes les ambiguïtés de la définition de la vérité publique. L'histoire contre le mensonge, c'est-à-dire contre une oblitération de ce qui apparaît comme un fait avéré – que ce mensonge soit conscient ou qu'il soit délibéré. C'est un sujet dont on s'est beaucoup occupé récemment du côté de Clio, en se souciant – et cela peut vous être familier – de tout ce que le mensonge révèle en prétendant le cacher. Le plus frappant, ce sont des mensonges qui signifient la détermination des dirigeants de laisser au fond du puits la vérité qu'ils connaissent, au nom d'une certaine idée qu'ils se font, à tort ou à raison, de l'intérêt général, des prudences diplomatiques, de la raison d'État. Je vous renvoie aux belles pages d'Hannah Arendt sur ce thème. Voyez aussi l'affaire Dreyfus, tout à fait parlante. Nous sommes là au cœur de la question qui est la vôtre aujourd'hui. Je prends un exemple, celui du massacre des élites polonaises par la police politique de l'URSS dans la forêt de Katyn, au printemps de 1940 (Wajda y a consacré un film impressionnant). Cet effroyable crime de guerre fut attribué ensuite aux nazis par les Russes et il a continué de l'être après la chute du régime hitlérien. Car Churchill et Roosevelt, dans l'idée qu'ils se faisaient de l'intérêt de leur coalition, obtinrent que la réalité ne fût pas révélée, à telle enseigne que le mensonge perdura de la sorte, en courant sur son erre, même durant la guerre froide. Il n'empêche que la vérité est quand même finalement sortie du puits, au temps de

Gorbatchev, ce qui conduit, pour finir, à une réflexion sur les temporalités complexes de la mémoire : je crois comprendre, quelle que soit mon incompetence, que les relations entre le psychisme et la durée sont au cœur de vos recherches et de votre activité professionnelle.

On pourrait d'ailleurs élargir ce rapprochement au domaine de la justice, en particulier sur son versant politique. Dans le cours de divers grands procès se déroulant dans la traîne de la Seconde Guerre mondiale, les tribunaux ont convoqué, en diverses occurrences, les historiens comme « experts » pour mesurer, contre l'oblitération par le long temps écoulé, ce que fut la liberté des accusés, donc leur responsabilité, à partir du rappel de la diversité des possibles qui se présentèrent devant eux, lors de leurs actes, lors de leurs choix. Vous avez souvent, « experts » psychiatres ou psychologues, vous aussi, dans les prétoires, un rôle qui présente quelque analogie avec le nôtre. N'est-ce pas ?

Si l'histoire est tissée selon des tempos variés, des allures différentes, leur entrelacs définissant chaque conjoncture, il faut ajouter, et c'est encore un sujet de réflexion auquel conduit le thème de votre rencontre, qu'il existe aussi des rythmes de l'historiographie elle-même. C'est l'effet des lentes évolutions de la recherche, notamment quand se découvrent ces sources neuves que j'évoquais tout à l'heure. Il est d'autre part illusoire de penser que le regard vers le passé, même très lointain, peut être débarrassé de toute la charge de subjectivité que chaque historien, quoi qu'il fasse, porte en lui, quitte à faire constamment un effort pour en prendre conscience et pour en débarrasser, tant bien que mal, les conclusions auxquelles il parvient. Spécificité, toujours, d'un dialogue où ni l'historien ni le psychanalyste ne peut se prétendre rigoureusement neutre.

On a accoutumé de penser que l'histoire ancienne est devenue paisible et que l'on est libre de toute passion dans

160 *Mémoires : se souvenir, oublier*

ce champ lointain. Il n'empêche qu'on cite le cas de Jérôme Carcopino, ce grand historien qui admirait tant Jules César et détestait Cicéron et qui disait à un étudiant : « Méfiez-vous de Cicéron, c'est un fourbe ! » La gloire de Périclès et celle de Thucydide, comme celle de tant d'autres héros de l'histoire, ont connu, de siècle en siècle, bien des hauts et des bas selon les auteurs. Cela étant dit pour confirmer qu'il n'est jamais de distance absolue entre le sujet concerné et celui qui le considère. Pas plus que des deux côtés de vos divans, j'imagine.

Observez que, pour l'époque contemporaine, l'accès inégal aux archives publiques conduit à des cahots de la recherche plus marqués encore, puisqu'il est organisé d'une part selon des principes chronologiques et d'autre part en tenant compte de la nature des dossiers – politiques, diplomatiques, militaires, sanitaires – d'où des délais très variés dans l'ouverture de dossiers. Cela contribue à rendre provisoires les conclusions successives de la recherche, compte tenu de l'interaction entre ces divers domaines.

Je n'ai pas cherché à évoquer à chaque pas tous les échos que ces observations d'un historien, forcément sommaires, peuvent trouver dans votre corporation. De ces échos, j'ai dit quelques-uns. Vous en discernerez d'autres, assurément. Et j'espère que ce bref exposé pourra contribuer à stimuler nos échanges. Si cela était le cas, j'en serais content.